

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 4 (1928-1929)
Heft: 12

Artikel: Journées de sous-officiers
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-710239>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour la 2ème division le terrain des manœuvres sera à cheval de l'Aar semblable au manœuvres de 1924.

Pour terminer Mr. le Col. Div. Guisan nous cita quelques chiffres tirés d'une statistique concernant les sommes dépensées pour les malades pendant et après les cours de répétitions.

De longs et sincères applaudissements prouvèrent à Mr. le Col. Div. Guisan le remerciement que nous lui devions.

Ensuite Mr. le Major Pays, président de la Société fibourgeoise des Officiers, le remercia aussi au nom de la Société et s'en reféra aux applaudissements que nous venions d'entendre. Il termina en nous annonçant pour le vendredi 15 février une conférence de Mr. le Col. Aublet (français) sur l'évolution de l'Artillerie française de 1914 à 1918, avec film et projections; pour le 26 février à Bulle, par Mr. le Col. Bircher (allemand) Conférence avec film sur la bataille de Tannenberg.

Sgt. tf. D. Suëss.

Journées de sous-officiers.

Quelques mots sur Soleure.

«Soleure, capitale du canton du même nom. Centre industriel. 12,000 habitants.»

C'est avec ces onze mots que j'ai fait, pour la première fois, la connaissance de la ville de Soleure. Dans quelles circonstances? Tout simplement au temps — lointain, hélas! — où j'usais d'innombrables fonds de culotte sur les bancs du collège. Le manuel de géographie qui m'a appris que Soleure est tout à la fois une capitale et un centre industriel n'a certes pas menti. Quant aux 12,000 habitants, ils sont peut-être tous là. Pour le repos de ma conscience, je m'empresse d'ajouter que je n'ai jamais eu la patience de dénombrer les âmes qui ont élu domicile «dans la capitale du canton du même nom». Mais dans sa désespérante sécheresse, le manuel de géographie sur lequel j'ai passé de longues heures d'angoisse a omis de dire bien des choses sur cette bonne ville de Soleure. Il a même laissé de côté l'essentiel ce bouquin-là!

On m'a confié la tâche de décrire, à l'intention des officiers, sous-officiers, appointés et soldats qui s'apprennent à prendre part aux journées de Soleure, toutes les particularités de la cité dans laquelle se dérouleront prochainement des joutes sportives et militaires. Et en même temps qu'on me donnait l'ordre de prendre la plume, on me recommanda d'être bref. «Une cinquantaine de lignes suffiront» m'a-t-on dit. Cinquante lignes pour faire connaître une ville qui fut déjà une place forte du temps des Romains, c'est peu, vous en conviendrez. A ce compte-là, ça fait dix lignes pour les églises, dix lignes pour le musée, dix lignes pour les vestiges des fortifications et les fontaines, dix lignes pour l'arsenal et le solde pour les conclusions.

La mission est délicate; dans ces conditions, je vais compléter les laconiques renseignements imprimés dans mon manuel de géographie. Lecteurs, pardonnez-moi et veuillez me suivre. Je commence :

«Soleure, capitale du canton du même nom. Centre industriel. 12.000 habitants. La ville s'étend sur les deux rives de l'Aar et s'élève jusqu'aux premiers gradins de la chaîne du Jura. Des allées, des arbres et des promenades publiques ont remplacé les anciennes fortifications. A l'intérieur de cette enceinte de verdure est située l'ancienne ville qui a conservé son caractère ancien; à l'extérieur se développent les quartiers modernes.

Parmi les curiosités de Soleure, qui fut le siège des ambassadeurs de France depuis François Ier jusqu'à Louis XVI, il convient de citer en premier lieu la cathédrale de St. Urs. Construite par Pisoni, de 1762 à 1773, cette cathédrale est sans contredit le plus beau monument de la haute Renaissance italienne en Suisse. Signalons dans la nef principale et dans les deux latérales des tableaux de Corvi, Guibal, Treu, etc. Des travaux en stuc méritent de retenir également l'attention.

L'«Eglise des Professeurs», ancienne église des jésuites, est construite suivant le style baroque de cet ordre religieux. Mentionnons encore les églises des Capucins et des Franciscains, vieilles de plusieurs centaines d'années. La nouvelle église protestante, construite dans un style moderne, complète d'une très heureuse façon cette collection d'édifices religieux.

De la cathédrale de St. Urs, on atteint en quelques pas l'ancien Arsenal. Celui-ci possède la plus importante collection d'armures et d'armes de la Suisse. Des drapeaux et des étendards, des costumes et des documents anciens permettent de prendre ici la plus intéressante leçon d'histoire suisse qu'on puisse souhaiter.

Le musée, lui aussi, mérite une visite. A part les collections ethnographiques, archéologiques, numismatiques, etc. qu'il renferme, le musée de Soleure possède une riche galerie de tableaux anciens et modernes.

La façade de l'Hôtel de Ville est construite dans le style de la Renaissance allemande. La tour de l'Horloge, sur la place du Marché, est remarquable par l'horloge automatique, œuvre datant de 1545. La porte de Bâle (1504 bis 1508) fait voir, ainsi que le bastion voisin de St. Urs, ce qu'était l'ancien système des fortifications. La tour de Bienne, la tour Buri et la tour oblique (sur la rive droite) sont d'autres spécimens de l'architecture militaire.

Les fontaines, au nombre de cinq, portent des ornements polychromes.»

Voilà ma notice à l'usage des manuels de géographie terminée. Son aridité, je le concède, rappelle à s'y méprendre le débit monotone d'un employé de l'agence Cook qui récite par cœur son sempiternel boniment. Et pourtant ma littérature de guide aura atteint le but qu'elle se propose si, dans l'intention de réprouver la fadeur de ces phrases stéréotypées et de ces clichés tout faits, ceux qui l'ont lue viennent à Soleure au moins d'août. Ainsi, tout en remplissant leurs devoirs de membres de la Société suisse des sous-officiers, nos hôtes se rendront compte de visu qu'avec ses 12 000 habitants, l'ancienne ville des ambassadeurs est autre chose qu'un «centre industriel» et qu'une «capitale du canton du même nom»...
Ctt.

Protestation.

La Section de Fribourg, de l'Association suisse de sous-officiers, considère comme une insulte faite à la mémoire de nos soldats morts au service du pays, l'article paru dans l'«Indépendant», de Fribourg, du 24 décembre 1926, sous la signature de «Lucien».

Douloureusement émue par la tendance des idées qui y sont développées et qui cherchent à amoindrir la valeur du sacrifice de ceux dont la mémoire a été honorée au cours de toutes ces manifestations du souvenir, elle en appelle à la conscience de tout le peuple fribourgeois et proteste énergiquement.

L'hommage rendu officiellement, chaque année, par les sociétés militaires et patriotiques est un témoignage de reconnaissance et de pieux souvenir envers ceux qui ont donné leur vie pour le Pays, durant les mobilisations.